

Mesdames, messieurs,

Le dispositif « **Été culturel** » a pour objectif de permettre aux jeunes et aux familles, surtout celles et ceux qui en sont très éloigné·e·s, d'avoir accès à une offre culturelle de qualité pendant les vacances d'été.

Dans la continuité des années précédentes, les JM France s'impliquent aux côtés du ministère de la Culture afin d'offrir aux enfants la possibilité de découvrir ou redécouvrir la musique au cours de la période estivale.

Nous vous proposons donc à nouveau le dispositif **Mes vacances musicales** sur les mois de juillet et août 2024, avec toujours deux formules différentes :

- **les modules « Découverte »** : intervention d'un artiste durant 3h avec mini-concert + temps participatif, pour un groupe d'une quinzaine d'enfants ;
- **les modules « Création »**, permettant un travail plus approfondi de l'artiste avec les enfants (sur une ou plusieurs journées entières), en forme de petit parcours, avec une **restitution finale** de ce travail.

Nous souhaitons cette année favoriser les parcours longs, de 15 heures d'intervention minimum auprès des mêmes enfants, afin que l'expérience soit pour eux encore plus enrichissante et plus marquante. C'est pourquoi nous proposons une réduction supplémentaire en cas de module création de 15 heures et plus : à partir de la 5^e demi-journée d'intervention pour le même groupe d'enfants, le coût est réduit de 100 à 85 € par demi-journée additionnelle.

Par ailleurs, nous porterons une attention particulière aux projets en quartier prioritaire de la politique de la ville, afin de répondre au mieux à notre objectif d'apporter l'écoute et la pratique musicale aux publics plus défavorisés.

Nous nous réjouissons de relancer pour les prochaines vacances ce dispositif qui a rencontré un grand succès chaque été depuis l'année 2020 et qui bénéficie d'un appui important permettant à de nombreux acteurs de s'engager dans cette belle opération.

Pour ce faire, vous trouverez ci-joint une fiche de présentation des conditions d'organisation de ces deux modules d'interventions musicales à venir.

Pour toute demande d'intervention, merci de remplir les formulaires suivants **avant le 6 juillet** :

- **module découverte** : <https://forms.gle/iFQk1L3sUpFKWbVV7>
- **module création** : <https://forms.gle/iTcVaECdAHPgzvFw8>

En espérant le grand plaisir de poursuivre ou initier avec vous de nouveaux projets, nous restons à votre entière disposition pour toute information ou échange. C'est la grande mission des JM France et nous serons heureux de partager ce projet avec vous.

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de ma sincère considération.

--**Ségolène Arcelin**

Directrice de l'action artistique

JM France | 20 rue Geoffroy l'Asnier - 75004 Paris
+33 (0)1 44 61 86 72 | +33 (0)6 27 36 65 41 | www.jmfrance.org

Association d'utilité publique Agréée association de jeunesse et d'éducation populaire et association éducative complémentaire de l'enseignement public

Conventionnée avec les ministères en charge de la culture, de l'éducation et de la jeunesse

